

## DÉCISION D'ACCRÉDITATION

**UNIVERSITE LIBANAISE**  
Beyrouth - Liban

**OCTOBRE 2018**

## PORTÉE DE LA PROPOSITION D'ACCREDITATION ÉMISE PAR LE COMITÉ

Le HCERES a construit son processus d'évaluation fondé sur un ensemble d'objectifs que les établissements d'enseignement supérieur doivent poursuivre pour assurer la qualité reconnue en France et en Europe. Ces objectifs sont répartis en six domaines communs au référentiel de l'évaluation et aux critères d'accréditation.

Le comité d'experts émet un simple avis relatif à l'accréditation de l'établissement : c'est la commission d'accréditation qui prend la décision en s'appuyant sur le rapport définitif d'évaluation de l'établissement. Cette décision d'accréditation est le résultat d'un processus collégial et raisonné.

La décision prise par le HCERES et relative à l'accréditation n'est pas une décision créatrice de droit, que ce soit sur le territoire français, ou à l'international. La décision relative à l'accréditation de l'établissement correspond à l'attribution d'un label et n'emporte pas reconnaissance en France de l'institution concernée par l'accréditation. Le processus d'accréditation du HCERES n'a donc pas d'effet sur le processus de reconnaissance par la France de l'institution ou de ses programmes.

# ANALYSE DES CRITÈRES D'ACCREDITATION

## DOMAINE 1 : STRATEGIE ET GOUVERNANCE

### Critère d'accréditation

La gouvernance de l'établissement repose sur une stratégie adaptée à son environnement et à son identité. L'organisation interne est clairement définie et permet à l'établissement de remplir ses missions.

Les parties prenantes de l'établissement participent à sa gouvernance.

### Appréciation du critère

Par une stratégie visant à offrir une offre de formation très large sur l'ensemble du territoire avec des droits d'inscription modérés, l'établissement répond à sa mission de service public et de démocratisation des études. La gouvernance de l'établissement est basée sur une représentation forte des composantes. Si ce système permet de prendre en compte le nécessaire équilibre politico-religieux et territorial au sein des services publics, il est néanmoins peu propice au pilotage de projets collectifs et à la conduite du changement.

L'organisation interne est multi stratifiée mais elle est bien définie jusqu'à son niveau de granularité le plus fin (départements, sections, facultés, université). Les missions publiques de formation sont bien assurées, mais comme les missions de recherche, elles sont laissées à l'initiative des composantes voire des individus.

Au vu de l'organisation de l'université, les parties prenantes (les composantes représentées chacune par un doyen et un enseignant) participent, voire même assurent la gouvernance. Bien que la participation étudiante à la gouvernance soit prévue, elle n'est pas effective (voir domaine 3).

## DOMAINE 2 : RECHERCHE ET FORMATION

### Critère d'accréditation

L'établissement développe une politique de recherche et une politique de formation adaptées à sa stratégie et aux besoins de l'environnement socio-économique et culturel.

Les formations sont articulées avec les activités de recherche de l'établissement.

L'offre de formation est lisible. Les procédures d'admission, de progression de l'étudiant dans son parcours et de diplomation sont définies et mises en œuvre.

### Appréciation du critère

La politique de formation est adaptée à la volonté d'un accès à l'enseignement supérieur pour tous, sur l'ensemble du territoire et tient compte des besoins de la société libanaise même si les milieux socio-économiques ne sont pas associés à l'élaboration de l'offre de formation. En revanche, la politique de la formation et de la recherche est laissée aux composantes voire aux individus. L'établissement ne dispose pas d'instance susceptible d'orienter et de piloter une stratégie institutionnelle de recherche. La réponse aux besoins de l'environnement socio-économique est donc hétérogène et il n'y a pas de stratégie clairement affirmée au niveau institutionnel.

L'articulation entre la formation et la recherche est organisée par des masters de recherche au niveau des facultés et par une formation doctorale au niveau des écoles doctorales, souvent dans le cadre d'un partenariat international.

L'offre de formation est pléthorique ce qui peut nuire à sa visibilité d'autant que l'information la concernant est laissée aux composantes. Les procédures relatives aux étudiants sont également laissées à l'initiative des composantes et sont donc hétérogènes.

## DOMAINE 3 : PARCOURS DE L'ETUDIANT

### Critère d'accréditation

L'établissement est attentif aux ressources pour l'apprentissage et à la qualité de vie des étudiants.

Il veille à l'information et à l'accueil des étudiants tout au long de leur parcours.

La participation des étudiants aux structures de gouvernance est prévue.

### Appréciation du critère

Les ressources pour l'apprentissage et la qualité de vie des étudiants sont laissées à l'initiative des composantes et leur effectivité est donc hétérogène. L'établissement mène cependant un plan de structuration des campus qui prend en compte ces paramètres et qui est soit réalisé (campus de Hadath), soit en voie de réalisation (Tripoli, Mont-Liban), soit en projet encore à financer.

L'accueil des étudiants tout au long de leur parcours n'est pas organisé au niveau institutionnel mais est, dans la plupart des facultés, pris en charge par les enseignants-coordonateurs dans une politique de la « porte ouverte ».

La participation des étudiants aux structures de gouvernance est bien prévue mais n'est pas effective. Des étudiants sont informellement associés aux conseils de faculté.

## DOMAINE 4 : RELATIONS EXTERIEURES

### Critère d'accréditation

La politique de partenariat est définie et conçue comme une valeur ajoutée pour l'établissement. L'établissement a structuré ses relations internationales et a développé des mécanismes d'internationalisation adaptés à sa stratégie.

### Appréciation du critère

Les relations avec les milieux socio-économiques ne sont pas formalisées au niveau de l'établissement mais existent et fonctionnent bien au niveau de certaines facultés.

En revanche, l'établissement a structuré son management des relations internationales au plus haut niveau et a tissé des réseaux importants de partenariats internationaux au service de la formation et de la recherche qui répondent à sa volonté d'internationalisation et lui apporte une valeur ajoutée certaine.

## DOMAINE 5 : PILOTAGE

### Critère d'accréditation

Le pilotage et l'organisation des moyens tant financiers, budgétaires et humains sont définis et maîtrisés. Ils sont adaptés à la stratégie définie par l'établissement et intègrent une dimension pluriannuelle.

L'établissement possède un système d'information adapté à sa stratégie et ses objectifs.

La situation patrimoniale de l'établissement est connue et maîtrisée.

### Appréciation du critère

L'allocation des moyens financiers et humains ainsi que leur possible redéploiement ne sont pas utilisés comme des outils de pilotage, le rôle de la gouvernance se limitant à la validation des moyens sollicités par les composantes et à la décision de leur exécution. Il n'y a pas de dimension pluriannuelle.

Une coordination des différents systèmes d'information permettrait d'obtenir un outil de pilotage et de décision intégré au niveau de l'institution.

L'établissement bénéficie d'un plan immobilier qui combine couverture territoriale et rationalisation des infrastructures. Les différents campus prévus sont soit réalisés et en exploitation, soit en bonne voie de réalisation, soit encore en projet en attente de financement.

## DOMAINE 6 : QUALITE ET ETHIQUE

### Critère d'accréditation

L'établissement a défini une politique qualité qui couvre l'ensemble de ses missions et pilote une démarche d'amélioration continue.

Il soutient des valeurs d'éthique et de déontologie qui se concrétisent dans son fonctionnement régulier.

### Appréciation du critère

Le développement de l'assurance-qualité fait partie des objectifs de l'établissement et un comité est en place au niveau institutionnel. Quelques composantes-pilotes se sont inscrites de manière très volontariste dans le processus et ont obtenu des certifications de leurs procédures. La démarche d'amélioration continue est cependant loin d'être généralisée.

L'établissement a inscrit dans ses missions la promotion de valeurs éthiques dans l'éducation (transparence, honnêteté, impartialité, égalité, absence de discrimination sociale, ethnique ou religieuse). Certaines composantes, par leur nature, ont des comités d'éthique.

Des procédures de recours sont prévues pour les étudiants. Le Conseil de l'Université est l'organe disciplinaire pour les enseignants et les étudiants. Il n'y a cependant pas de charte d'éthique et/ou de déontologie pour les enseignants, pour la recherche, pour les étudiants.

## DECISION FINALE

L'UL, seule université de statut public, assure avec efficacité, par des enseignants nombreux et qualifiés, l'accessibilité à l'enseignement supérieur de toutes les couches sociales de la population sur tout le territoire libanais dans tous les domaines du savoir. Son image traduit la richesse multiculturelle du Liban. L'établissement satisfait aux critères d'accréditation et présente un bon niveau de qualité.

Au vu de l'analyse des critères d'accréditation ci-dessus, la commission d'accréditation prend la décision suivante :

**« Décision d'accréditation sous conditions : rapport et visite de suivi après trois années de fonctionnement (octobre 2021) pour vérifier la mise en œuvre des recommandations prescriptives mentionnées dans le rapport d'évaluation et dans les appréciations des critères d'accréditation, notamment sur les sept points suivants :**

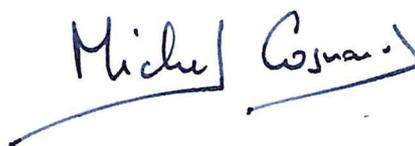
- la commission recommande à l'université de mettre en place des Conseils centraux pour définir les stratégies d'une part pour les formations et d'autre part pour la recherche.
- La commission recommande à l'université d'établir un schéma directeur pour les systèmes d'information visant à leur intégration au niveau institutionnel avec l'objectif de disposer d'outils de pilotage et d'aide à la décision.
- La commission recommande à l'université d'étendre le processus d'assurance qualité à l'ensemble des composantes et des services administratifs.
- La commission recommande à l'université de mettre en œuvre rapidement les principales propositions de l'ancien « Comité central de la gestion de la recherche scientifique » de 2012 : conseil institutionnel de la recherche, bureau central de la recherche, structuration d'équipes de recherche de taille critique, reconnaissance des activités de recherche dans les conditions de travail et dans la progression de la carrière, et ce afin de parvenir à une meilleure coordination intra et interfacultaire.
- La commission recommande à l'université de formaliser, coordonner, mettre en œuvre pour l'ensemble de l'institution des obligations communes de procédures et de moyens pour les services de soutien aux étudiants : accueil, information, orientation, insertion professionnelle, vie sur les campus.
- La commission recommande à l'université de renforcer les exigences des critères académiques lors des campagnes d'emplois par l'introduction d'experts extérieurs dans les comités d'évaluation des candidatures.
- La commission recommande à l'université de mener à son terme le plan de structuration des campus.

À l'issue de l'étude du rapport de suivi et de la visite de suivi, la commission d'accréditation rendra une décision motivée sur l'éventuel prolongement de l'accréditation pour une durée de deux ans supplémentaires ».

SIGNATURE

*Pour le Hcéres,*

Michel Cosnard, président



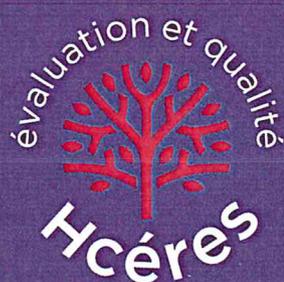
**Michel Cosnard**  
Président

2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France

Date : Paris, 29 octobre 2018 (01 55 55 60 45)

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales  
Évaluation des établissements  
Évaluation de la recherche  
Évaluation des écoles doctorales  
Évaluation des formations  
Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)